

Compte rendu du C.T.L du 05/12/2011

Pour mémoire, l'ordre du jour était le suivant :

1. Approbation du PV du 06/10/2011,
2. Proposition par les représentants du personnel du vote d'un avis sur la situation des emplois dans les services et des conditions de vie au travail,
3. Point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'actions d'amélioration des conditions de vie au travail,
4. Examen des ponts naturels 2012,
5. Point d'information sur la mise en œuvre des préconisations du commissaire BARBIER, délégué à la sécurité,
6. Demande de modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie principale d'Orange,
7. Questions diverses

1 : Après lecture des déclarations liminaires par les trois organisations syndicales représentées, le procès verbal du 06 octobre 2011 est approuvé à l'unanimité (9 VOTES POUR-coté syndicats).

2 : Lors du CTPD du 06 octobre 2011, les organisations syndicales voulaient soumettre au vote l'avis suivant :

« Au regard du constat détaillé de la situation des services présentée par les représentants du personnel, le CTPD de Vaucluse considère que le manque d'emplois dans le département constitue la cause principale de la dégradation des conditions de vie au travail de ces agents ».

La Direction s'y était opposée au motif que seuls les points prévus à l'ordre du jour peuvent faire l'objet d'un vote, prétexte contesté par l'ensemble des syndicats d'après le règlement intérieur des CTPD.

Face à son refus obstiné nous avons demandé une nouvelle convocation sous 15 jours pour qu'elle vote et s'engage sur ce point, et nous avons tous quitté l'assemblée.

Les Comités Techniques ne sont plus paritaires depuis le 16 novembre dernier, la Direction n'a donc pas eu à se positionner sur la question remise aujourd'hui à l'ordre du jour. Le point 2 est donc adopté à l'unanimité (9 VOTES POUR).

3 : La Direction semble satisfaite de l'avancement du plan d'action d'amélioration des conditions de vie au travail (CVT). Ce plan d'action comprend :

- un dépliant d'information destiné aux agents et mis en ligne sur Ulysse,
- un guide de prévention des risques psychosociaux (RPS) incluant notamment une fiche de signalement des agressions internes et/ou externes à communiquer à l'assistant de prévention qui en assurera la transmission à la Direction et aux acteurs de la santé et sécurité au travail,
- un tableau de bord de veille sociale (TBVS) qui permettra d'objectiver un constat sur les CVT dans un service ou un département, et devra faire l'objet d'une restitution et d'une discussion lors d'un Comité Technique Local spécifique annuel consacré aux conditions de vie au travail,
- un dispositif de formation aux conditions de vie au travail,
- les espaces de dialogue (EDD) qui seront généralisés à l'ensemble de la DGFIP,
- le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Il ne s'agit aujourd'hui que d'un point d'étape.

Le Vaucluse, 1 des 6 départements pilotes pour les EDD, ne voit pas vraiment d'améliorations significatives. FO DGFIP attend de voir les résultats de ce dispositif.

4 : Sur 6 possibilités de ponts naturels, seulement 3 jours ont été proposés par la Direction : le lundi 30 avril, le vendredi 18 mai, le lundi 24 décembre 2012.

FO a d'abord voté contre le fait de ne proposer que 3 ponts sur les 6 possibles, bien conscient qu'assurer un service public ne peut se faire que dans de bonnes conditions (6 VOTES CONTRE de FO et Solidaire - 3 ABSTENTIONS de la CGT).

Sur la demande de plusieurs postes comptables, FO a proposé que soit retenu le lundi 31 décembre à la place du lundi 24, et a aussi demandé au Directeur de donner un jour supplémentaire. Il nous a opposé un refus mais nous avons obtenu que le lundi 24 décembre soit fermé au public.

Sont donc retenus en ponts naturels les 30 avril, 18 mai et 31 décembre 2012, et fermeture au public le 24 décembre (9 VOTES POUR).

5 : Suite à la journée d'étude sécurité du 15 avril 2011, le commissaire Barbier a remis un rapport sur les préconisations à mettre en œuvre pour assurer la sécurité de chaque agent et de chaque site (installation de détecteurs, de caméras, de barreaudages, rappel des règles de dégagement des fonds...).

6 : Demande de modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Orange à compter du 1^{er} janvier 2012 :

Situation actuelle : du lundi au vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.

Situation souhaitée : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

(9 VOTES POUR)

Vos représentants **F.O.-DGFIP** Catherine LOCRET et Mireille COMPAGNAT.